

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 29 AVRIL 2024

NOMBRE DE MEMBRES	
en exercice	présents à la réunion
19	17

L'an deux mille vingt-quatre, le **09 Avril 2024 à 18H30**, le Conseil Municipal de la commune de FINHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **REY Christiane, Maire**

Etaient présents : SABATIER Nicolas, PEYRANNE Christelle, FILHES Benjamin, COSTES Anthéa, LOFERNE Pascal, LE THOMAS Christine, MARTY Vanessa, JUBIN Sébastien, GUTIERREZ Marie-José, DUBEROS Alain, BIELLE Marjorie, SOUREIL Francis, LABORIE Caroline, BERGER Aurélie, BADUEL Françoise, QUILLET Lionel

<u>Date de convocation</u> : 23 Avril 2024

Absents : PUVIS Augustin pouvoir à Marie-José GUTTIEREZ, MAURIN Didier pouvoir à Françoise BADUEL

Secrétaire de Séance : SABATIER Nicolas et PEYRANNE Christelle

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le procès-verbal de la séance du 05 avril 2024. Il n'y a pas d'observation. Le procès-verbal de la séance du 05 avril 2024 est adopté à l'unanimité

Délibération N°2024_04D01 SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS BUDGET 2024

Les enfants d'abords	68 000€	
Rugby (USF)	6 000€	
Musée des Métiers d'Autrefois	1 000€	
Pétanque Club Finhanais	1 000€	
Jogâires de Finhan-Club de pétanque	1 000€	
Comité des fêtes	8 000€	FILHES Benjamin ne participe pas au vote et sort de la salle
Association Parents d'Elèves Emilie de RODAT	1 200€	
APE Jean LACAZE	1 800€	SABATIER Nicolas et MARTY Vanessa ne participent pas au vote et sortent de la salle
Gaule Finhanaise (Pêche)	500€	
A.C.C.A. (Chasse)	1 200€	
Généalogie	1 475€	
Kalou	800€	LOFERNE Pascal ne participe pas au vote et sort de la salle
SPPGC (Sans Pales pour Garonne et Canal)	70€	BIELLE Marjorie et GUITERIEZ Marie-José ne participent pas au vote et sortent de la salle
Culture et loisirs	800€	LE THOMAS Christine ne participe pas au vote et sort de la salle
Montech Arts Martiaux	1 100€	
Magma	3 700€	
Don du Sang Montech	140€	
Sapeurs-Pompiers	150€	

Avenir Montéchois	300€	
Amicale du Maquis de Lavit	150€	
Occitan Ecole Publique	600€	

Débat sur les propositions de la commission :

Les Enfants d'abord - Délibération N°2024_04D01_01 :

Abstentions : 5

Contre : 0

Pour : 14

Rugby - Délibération N°2024_04D01_02 :

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 18

Musée métiers Délibération N°2024_04D01_03 :

Abstention : 2

Contre : 2

Pour : 15

Pétanque club - Délibération N°2024_04D_04 :

Abstention : 1

Contre : 1

Pour : 17

Jogàires de Finhan-Club de pétanque - Délibération N°2024_04D_05 :

Abstention : 1

Contre : 1

Pour : 17

Comité des fêtes - Délibération N°2024_04D_06 :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 18

Association Parents d'Elèves RODAT - Délibération N°2024_04D_07 :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 19

APE Jean LACAZE - Délibération N°2024_04D_08 :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 17

Gaule Finhanaise (Pêche) - Délibération N°2024_04D_09 :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 19

ACCA - Délibération N°2024_04D_10 :

Abstentions : 3

Contre : 0

Pour : 15

Généalogie -- Délibération N°2024_04D_11 :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 19

Kalou - Délibération N°2024_04D_12 :

Abstention : 1

Pour : 17

SPPGC - Délibération N°2024_04D_13 :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 17

Culture et loisirs - Délibération N°2024_04D_14 :

Abstentions : 2

Contre : 0

P : 16

Montech arts martiaux - Délibération N°2024_04D_15 :

Abstentions : 3

Contre : 0

P : 16

Magma - Délibération N°2024_04D_16 :

Abstentions : 5

Contre : 1

Pour : 13

Don du Sang - Délibération N°2024_04D_17 :

Abstentions : 0

Contre : 2

Pour : 17

Sapeurs-pompiers - Délibération N°2024_04D_18 :

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 19

Avenir Montéchois - Délibération N°2024_04D_19 :

Abstentions : 1

Contre : 0

Pour : 18

Amicale du Maquis - Délibération N°2024_04D_20 :

Abstentions : 1

Contre : 0

Pour : 18

Occitan Ecole - Délibération N°2024_04D_21 :

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 19

Délibération N°2024_04D_22

Participation école privée sous contrat – Budget 2024/2025

Mme la Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une subvention annuelle a été prévue au budget 2024 pour participation aux charges de fonctionnement de l'école Emilie de Rodat, école sous contrat d'association. Cette participation est calculée par enfant de FINHAN inscrit à l'école primaire.

Pour l'année 2024/2025 :

- Ecole élémentaire 21 enfants
- Ecole maternelle 6 enfants.

Mme le Maire propose d'attribuer la somme de 650€ par enfant de l'élémentaire et 1 200€ par enfant maternelle. Budget total 20 850€

Le budget est respecté (22 000€).

Monsieur PUVIS, ne participe pas au vote

Abstention : 0

Contre : 3

Pour : 15

Questions diverses :

M. QUILLET assure que les documents (60) relatifs au vote du conseil municipal des jeunes ont bien été distribués à l'école privée.

Mme LABORIE demande si on a les nouvelles élections du CMJ. M. QUILLET lui précise que c'est en cours.

Mme le Maire rappelle :

- La commémoration du 8 mai à 12h
- Les élections Européennes le 9 juin prochain, que chacun donne ses disponibilités et informer par mail le conseil pour se positionner sur des créneaux pour la tenue du bureau de vote. Un seul tour.

Lever de séance : 20h06